



Affichage interne et externe

PSYCHOÉDUCATRICE - PSYCHOÉDUCATEUR **Poste temporaire – 35 heures par semaine** **Remplacement d'une durée approximative d'un an**

La Commission scolaire de Charlevoix est à la recherche d'une personne pour combler un remplacement d'une durée approximative d'un an à titre psychoéducatrice ou de psychoéducateur.

Les caractéristiques du poste à combler sont les suivantes :

Lieu(x) du travail :	Écoles primaires et école secondaire de la commission scolaire
Horaire de travail :	Trente-cinq (35) heures, du lundi au vendredi inclusivement
Durée de l'emploi :	Poste temporaire d'une durée approximative d'un an
Entrée en fonction :	19 décembre 2016
Supérieur immédiat :	M. Jean-François Giroux, directeur
Traitement :	Le traitement varie selon la scolarité et les années d'expérience et peut s'échelonner entre 42 169 \$ et 77 633 \$

NATURE DU TRAVAIL:

L'emploi de psychoéducatrice ou psychoéducateur comporte plus spécifiquement le dépistage, l'évaluation et l'accompagnement des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation, la mise en place de conditions favorables au développement de l'autonomie et une intervention sur les attitudes et les comportements qui ont un impact négatif sur les apprentissages et l'insertion sociale de l'élève, ainsi qu'un rôle conseil et de soutien auprès des intervenantes et intervenants scolaires et des parents.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES DU POSTE :

La psychoéducatrice ou le psychoéducateur participe à l'élaboration et la mise en application du service de psychoéducation tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que de la commission scolaire.

Elle ou il contribue au dépistage et à la reconnaissance des élèves vivant des difficultés, et ce dans une optique de prévention et d'intervention.

Elle ou il planifie et effectue l'évaluation psychoéducative afin de préciser le profil de fonctionnement de l'élève et ses besoins au plan psychosocial; elle ou il recueille auprès des intervenantes et intervenants scolaires ou externes et des parents des renseignements pertinents, sélectionne et utilise les tests appropriés, effectue des entrevues et procède à des observations et à l'analyse des données afin d'identifier la nature de la problématique.

Elle ou il participe avec l'équipe multidisciplinaire à l'élaboration et la révision du plan d'intervention de l'élève en y intégrant, s'il y a lieu, son plan d'action; elle ou il participe au choix des objectifs et des moyens d'intervention; elle ou il collabore avec les autres membres de l'équipe à la concertation et la coordination des interventions et à l'évaluation de l'atteinte des objectifs.

Elle ou il participe avec les enseignantes et enseignants à l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et projets visant à aider les élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation.

Elle ou il accompagne et conseille les autres intervenantes et intervenants scolaires et les parents d'élèves en difficulté d'adaptation; elle ou il leur propose des stratégies pour intervenir auprès de ces élèves et les guide dans le choix d'attitudes et d'approches pour favoriser le développement de comportements sociaux souhaitables et de compétences adaptatives.

Elle ou il planifie, organise et anime des activités de formation.

Elle ou il planifie, organise et anime, en collaboration avec d'autres intervenantes et intervenants scolaires ou externes, des activités auprès de groupes classes ou des groupes d'élèves présentant des difficultés communes ou des problématiques particulières.

Elle ou il conçoit, adapte ou élabore du matériel en fonction des besoins et des capacités des élèves présentant des difficultés d'adaptation.

Elle ou il conseille le personnel d'encadrement, rédige des rapports d'expertise, d'évaluation, de bilan et d'évolution de situation et fait les recommandations appropriées pour soutenir la prise de décision.

Elle ou il conseille et soutient les intervenantes et intervenants scolaires en matière d'intégration d'élèves en classe ordinaire; elle ou il leur propose des moyens d'intervention ou des activités appropriées à la situation de l'élève.

Elle ou il établit et maintient une collaboration et des liens avec les organismes partenaires; elle ou il communique avec les autres intervenantes et intervenants concernés pour obtenir ou fournir des avis et des renseignements; elle ou il peut diriger l'élève ou ses parents vers des ressources appropriées à la situation et aux besoins.

Elle ou il peut être appelé à intervenir pour aider à désamorcer des situations de crise ou d'urgence et proposer des pistes de solution.

Elle ou il prépare et assure la mise à jour des dossiers selon les normes propres à la profession et les règles définies par la commission scolaire; elle ou il rédige des notes évolutives ou des rapports d'évaluation d'étape, de fin de processus et de suivi de ses interventions.

QUALIFICATIONS REQUISES :

Être membre de l'Ordre des psychoéducateurs et des psychoéducatrices du Québec.

CONNAISSANCES REQUISES :

Connaissance des caractéristiques des élèves en troubles de la conduite et du comportement, maîtrise des pratiques de gestion des comportements de ces élèves (techniques d'intervention, gestion de crise, etc.), connaissance des pratiques pédagogiques répondant aux besoins de ces élèves.

HABILETÉS PROFESSIONNELLES ET PERSONNELLES :

Autonomie, initiative, sens de l'organisation et de la planification du travail, gestion des priorités, capacité à travailler sous pression, esprit d'analyse et de synthèse, créativité, capacité à travailler en équipe, capacité d'adaptation, souplesse, capacité à passer rapidement à l'action, sens de l'approche client, maîtrise des nouvelles technologies de l'information et des communications.

POUR SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE :

Faire parvenir une lettre de motivation, un curriculum vitae à jour, une copie de vos diplômes et qualifications, ainsi qu'une preuve d'adhésion à votre ordre professionnel **en indiquant si vous faites partie ou non d'un des groupes visés par le programme d'accès à l'égalité à l'emploi, soit les femmes, les membres des minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées, à :**

M^{me} Lucie Asselin, Service des ressources humaines, Commission scolaire de Charlevoix
575, boul. de Comporté, La Malbaie (Québec) G5A 1T5
Téléphone : 418 665-3765 poste 3020 Télécopieur : 418 665-6805
Courrier électronique : lucie.asselin@cscharlevoix.qc.ca

Date limite pour poser votre candidature : Le 18 novembre 2016 avant 16 h

La Commission scolaire de Charlevoix applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent être assistées pour le processus de présélection ou de sélection. **Seules les personnes retenues suite à une présélection seront contactées.** Il est de la responsabilité du candidat de s'assurer que le Service des ressources humaines a bien reçu les documents supportant sa candidature.

c. c. M. Jean-François Giroux
Syndicat du personnel professionnel

Date d'affichage : 31 octobre 2016